

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 41 (2014)
Heft: 4

Rubrik: Écho

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Trouvailles



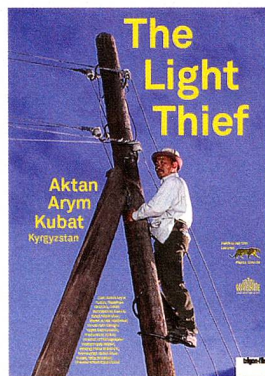
Monsieur Lumière

Le film a enchanté le public de la Piazza Grande de Locarno et a reçu des critiques dithyrambiques. Il a pour titre «The Light Thief» et vient du Kirghizstan. Tous l'appellent simplement Svet-Ake, traduit par

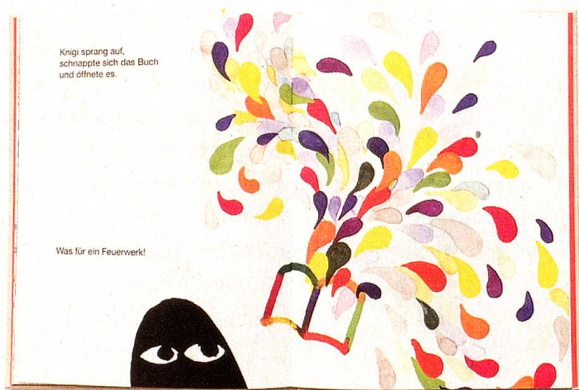
«Monsieur Lumière», car il est et se sent investi d'une mission pour tout ce qui a trait à l'électricité, qu'il s'agisse de court-circuit ou de la dangereuse haute tension. Svet-Ake ouvre son cœur aux habitants de sa ville natale kirghize. Ainsi, il contourne parfois la loi et fait tourner le compteur électrique d'une famille démunie en sens inverse, de manière à transformer la facture de la compagnie d'électricité en crédit. Aktan Arym Kubat, réalisateur et acteur principal, décrit dans ce film la vie d'un pays d'Asie

centrale après l'effondrement de l'Union soviétique comme une aventure plaisante malgré les nombreux obstacles. Le film est disponible en DVD chez trigon-film en

version sous-titrée en français et allemand. SubtitleSeeker.com permet également de télécharger des sous-titres dans d'autres langues.



Commande: «The Light Thief» d'Akton Arym Kubat, sur www.trigon-film.org. Direktlink: http://www.trigon-film.org/de/movies/The_Light_Thief



Un bien grand petit esprit

Knigi hante déjà depuis longtemps le monde du livre. Le petit fantôme est l'enfant de Benjamin Sommerhalder, graphiste et auteur zurichois. Knigi, paru d'abord aux petites éditions «Nieves» – propriété de l'auteur –, a maintenant été «adopté» par la célèbre maison Diogenes. Voici la trame de l'histoire: le petit fantôme Knigi reçoit un livre de sa tante. Pourtant, quelque chose cloche: toutes les pages sont blanches. L'esprit ne sait pas encore lire. Tous les livres lui apparaissent alors en noir et blanc et vides de contenu.

Knigi décide de percer ce mystère. Il veut savoir ce qui se cache derrière cette «lecture» si secrète, qu'il ne maîtrise pas. Il va alors vivre des miracles multicolores et découvrir l'aventure et le plaisir de la lecture. Ce petit livre plein de plaisanteries et de charme est un cadeau pour jeunes et moins jeunes. Qui aime les livres aimera aussi Knigi.

«Knigi», éditions Diogenes, Zurich; 24 pages; CHF 19.90; EUR 15.40; également disponible en allemand, anglais et espagnol, ainsi qu'en livre électronique.



«Voler, ça déchire»

Seuls les initiés connaissent le fonctionnement des Forces aériennes suisses. Ce n'est que suite à des pannes, des accidents ou des scandales, que quelques informations filtrent parfois. Un culte du secret qui n'est peut-être pas sans lien avec le non du peuple suisse à l'achat de nouveaux avions de combat, le 18 mai. Margrit Sprecher, journaliste pour des



médias suisses et étrangers, a eu l'occasion de suivre des pilotes militaires en formation pendant quelques années. De ces rencontres est né un livre intitulé «Unsere Kampf-Piloten» (Nos pilotes de chasse), incursion dans un monde fermé vivant avec ses propres idées, rituels et règles, et où l'on entend affirmer de manière récurrente: «Voler, ça déchire.» La

troupe d'aviation n'a, semble-t-il, pas de place pour des individus présentant des aspérités. La norme est omniprésente: dans la formation, le grade militaire, la taille et le vocabulaire. Margrit Sprecher réalise une sorte de collage en dix images dont la lecture nous fait passer du rire à l'étonnement et, parfois, simplement secouer la tête.

Margrit Sprecher, «Unsere Kampf-Piloten» (Nos pilotes de chasse); éditions Echtzeit Bâle, 2014; 128 pages, photos de Fabian Biasio; CHF 32.-, EUR 24.- www.echtzeit.ch



Entrefilets

Le dialogue sur l'équité salariale fait un flop

En mars 2009, les partenaires sociaux, c'est-à-dire l'Union patronale, l'Union des arts et métiers, l'Union syndicale (USS) et l'Organisation syndicale faîtière Travail.Suisse se sont mis d'accord pour éliminer ensemble le plus vite possible les inégalités salariales discriminatoires entre hommes et femmes dans les entreprises de Suisse. Ils ont reçu pour cela le soutien de la Confédération. Après cinq ans de «dialogue sur l'égalité des salaires», le bilan est mitigé. L'objectif visé, éliminer la discrimination salariale des femmes, n'a pas été atteint. Selon le communiqué de presse des organisateurs, bien trop peu d'entreprises – 51 exactement – ont participé au projet.

Partager l'autorité parentale

Depuis le 1^{er} juillet, les parents non mariés et séparés doivent exercer ensemble leur autorité parentale. Les pères divorcés ont lutté pendant des années pour obtenir ce droit car jusqu'à présent c'était surtout les mères qui exerçaient seules l'autorité parentale. On ne sait pas encore comment seront traités les cas de conflit. Les offices publics, notamment la Conférence des cantons en matière de protection des mineurs et des adultes, ont déjà déclaré qu'ils n'assureraient pas le rôle d'instances d'arbitrage. Les tribunaux peuvent refuser l'autorité parentale à l'un des parents pour des motifs importants.

Plus d'argent pour les organisations de l'ONU

Le Conseil fédéral a décidé en juin que la Suisse augmenterait ses contributions au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et au Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA). La contribution de la

Suisse à l'UNICEF pour les années 2014 à 2016 passera de 20 à 22 millions de francs par an, l'UNFPA percevra 16 au lieu de 14 millions par an. Cette hausse a été déclenchée par la décision du Parlement d'augmenter le crédit pour la coopération internationale au développement.

Une majorité de seniors

À partir de 2030, la majorité de tous les électeurs en Suisse aura plus de 55 ans. Aujourd'hui déjà, selon une étude de l'Université de Lausanne, plus de la moitié des électeurs a plus de 55 ans. Le déséquilibre entre une majorité de personnes âgées et une minorité de jeunes peut entraîner un conflit générationnel difficile à résoudre. Selon les chercheurs, le dialogue entre générations a déjà évolué de manière décisive: aujourd'hui, ce n'est pas la rébellion des jeunes mais le pouvoir des seniors qui fait de plus en plus sou-

Nouvel hymne national – beaucoup de propositions

Bien plus d'une centaine de propositions ont été soumises au concours pour un nouvel hymne national suisse. Outre les propositions de textes en allemand (70), français (40), italien (4) et rhéto-romanche (1), un texte en portugais a aussi été soumis. Conformément au règlement, il ne pourra pas être retenu. Un jury va à présent sélectionner un maximum de dix propositions qui seront présentées sur internet au printemps 2015. Les Suisses pourront alors choisir les trois meilleures propositions pour la finale. Un vote par téléphone et SMS permettra de désigner le texte vainqueur, qui sera proposé au Conseil fédéral pour remplacer «Sur nos monts quand le soleil» («Trittst im Morgenrot daher»).

Citations

«Wir Schweizer sind wie die Kartoffeln – die Augen geben uns erst auf, wenn wir im Dreck stecken.» («Nous, les Suisses, nous attendons d'être dans le pétrin pour ouvrir les yeux.»)

Tim Guldemann, ambassadeur de Suisse à Berlin, à propos de la votation du 9 février lors d'une intervention devant le PS à Zurich

«Je le dis haut et fort: nous ne devons faire ni une ni deux, nous ne devons pas nous interdire d'agir.»

Johann N. Schneider-Ammann, conseiller fédéral, à l'annonce de son combat contre l'initiative pour un impôt sur les successions

«Rien ne peut suffire à celui qui considère comme étant peu de chose ce qui est suffisant.»

Épicure, philosophe grec (341-271 av. J.-Ch.)

Il ne faut pas vouloir ajouter à ce qu'on a ce qu'on avait.»

Charles Ferdinand Ramuz (1878-1947), écrivain suisse

«Nous les voyons, déçus nous aussi et confus, ce rideau clos et ces questions non résolues.»

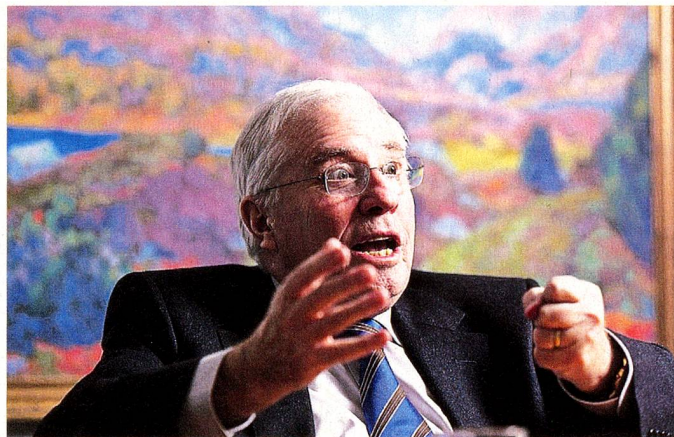
Bertold Brecht, dramaturge allemand, (1898-1956)

«Entrer en politique, c'est dire adieu à la vie, embrasser la mort.»

Hans Magnus Enzensberger, écrivain allemand

«L'art de la politique consiste à irriter les autres mais pas soi-même, par la confrontation avec la dure réalité des faits.»

Peter Bodenmann, ancien conseiller national et président du PS, aujourd'hui hôtelier



«Je ne fais que perdre mon temps au Conseil national», a déclaré l'ancien conseiller fédéral Christoph Blocher le 9 mai 2014 à la direction de son parti et aux médias. Il a quitté ses fonctions au parlement fin mai pour se consacrer dorénavant à lutter de toutes ses forces contre le rattachement institutionnel de la Suisse à l'UE et contre l'immigration de masse. Les médias se sont largement fait l'écho de sa décision. «Il veut décider de l'avenir du pays avec l'aide des citoyens – contre le gouvernement, le parlement et tout l'establishment politique et économique», écrit l'hebdomadaire «Die Zeit» de Hambourg. La «Wochenzeitung» suisse qualifie ainsi son annonce: «L'adieu comme provocation, le chahut comme amplificateur, la diffamation comme figure stylistique (...). Le vieil homme entre dans son combat décisif, une lutte contre l'avenir.» La «Neue Zürcher Zeitung» non plus n'apprécie pas le style de l'ancien conseiller fédéral: «Christoph Blocher n'a pas omis de discréditer gravement les représentants élus par le peuple et les cantons ni de traîner dans la boue la démocratie parlementaire avec un splendide populisme.» Enfin, selon l'«Aargauer Zeitung»: «La démission de Christoph Blocher est avant tout le prélude à sa dernière bataille (...). Cela devrait sonner comme un avertissement à tous ceux qui défendent un pays ouvert et libéral.»